



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DES AS LOISIRS HAUTE GARONNE 2025-2026

ARTICLE 1: Inscriptions et compositions des équipes

- Championnat ouvert à toutes les AS de la Haute-Garonne. Il a pour but de faire participer le maximum de joueurs des clubs notamment les débutants, les féminines, les loisirs, les jeunes, les vétérans.
- Les inscriptions se font sous le nom de l'AS en précisant le numéro d'équipes si plusieurs engagements ainsi que le nom du responsable d'équipe son numéro de téléphone son adresse mail.
- Les équipes inscrites doivent présenter au départ une liste de 5 joueuses ou joueurs minimum possédant une licence de 4ème division, U18(sauf U18 sur liste de Haut niveau), U15 2ème année ou Loisirs.
- Cette liste pourra être complétée en cours de championnat par des joueurs(ses) n'ayant pas participées à ce championnat ou au championnat Départemental des AS 3ème/4ème division.
- **1 seul joueur ou joueuse 3ème division est autorisé par équipe.**
- Les joueurs(ses) participants au championnat des AS Loisirs peuvent participer au championnat Départemental des A.S. 3ème/4ème division.

ARTICLE 2: Modalités des rencontres.

- Les rencontres se jouent en distance vétérans, sur 3 tours.
 - **TOUR 1:** 1 triple, 1 double en 13 pts ou 1h30.
 - **TOUR 2:** 4 épreuves de point, 1 épreuve de tir. Un joueur(se) ne peut pas participer aux 2 épreuves.
 - **TOUR 3:** 1 triple, 1 double en 13 pts ou 1h30.
- Application du RS 25-26 (disponible sur le site de la fédération) pour tous les tours
- Avant la rencontre les responsables des 2 équipes doivent remplir la feuille de match et vérifier les licences (avec le délégué ou l'arbitre s'ils sont présents). La feuille de match devra être signée avec les éventuelles réclamations par les responsables d'équipes. Pas de possibilité de porter réclamation après la signature de la feuille de match.
- La composition des équipes aux tour 1 et 3 peut être différente.
- Les changements en triple et double sont libres. Les remplaçants ne devront pas avoir participés au tour en cours. Au moins 1 joueur de la formation initiale doit être présent sur le terrain.
- Un tirage au sort est effectué lors du 2ème tour pour savoir quelle équipe commence.
- Les résultats des rencontres devront être communiqués à

- **Jean Claude ORLIAC 06 32 60 94 47 avant le lundi suivant la rencontre 20h**



ARTICLE 3: Modalité du championnat

- Phase de poules rencontre aller-retour.
- 1/4 de finale match sec sur le terrain du 1er nommé.
 - Match A: 1er poule 1-2ème poule 4
 - Match B: 1er poule 2-2ème poule 3
 - Match C: 1er poule 3-2ème poule 2
 - Match D: 1er poule 4-2ème poule 1
- Phase Finale (boulodrome à définir)
- 1/2 Finales
 - Vainqueur match A-Vainqueur match C
 - Vainqueur match B-Vainqueur match D

ARTICLE 4: Attributions des points

- La rencontre se joue en 32pts.
- Tour 1
 - **le triple** -6 pts la victoire, 3pts le nul
 - **le double** - 4pts la victoire, 2pts le nul.
- Tour 2:
 - **l'épreuve de point** - 2pts la victoire, 1pt le nul. (par épreuve)
 - **l'épreuve de tir** - 4pts la victoire, 2pts le nul.
- Tour 3
 - **le triple** - 6pts la victoire, 3pts le nul.
 - **le double** - 4pts la victoire, 2pts le nul.
- L'équipe forfait perdra sa rencontre sur le score de 32-0.

Classement

- Etablit par addition de points
 - Victoire 3pts
 - Nul 2pts
 - Défaite 1pt
 - Forfait 0pt
- En cas d'égalité entre des équipes
 - a) goal average général
 - b) goal average directe entre les équipes concernées.



ARTICLE 5: Epreuve d'appui en cas d'égalité match sec.

- Après 5 min d'échauffement
- Sur une cible de point tracée et placée au centre du rectangle de validité du but, sera jouée une série supplémentaire de 5 boules au point par 5 joueurs différents de chaque équipe, les biberons n'étant pas pris en compte.
- Sur une boule cible tracée et placée au centre, 1 boules de tir par 1 joueur de chaque équipe, les carreaux n'étant pas pris en compte.
- Un joueur peut participer au point et au tir.
- L'équipe qui joue en 1er est désignée par tirage au sort. Un joueur de chaque équipe joue alternativement dans l'ordre fixé par l'équipe lors de la désignation des joueurs participant à cette épreuve.
- Est déclarée vainqueur l'équipe qui a réussi le plus de boules sur les 6 jouées.
- Cette épreuve est renouvelée en cas de nouvelle égalité avec des joueurs qui peuvent être différents de ceux ayant joué la série précédente.